



FAITES LE PLEIN DE GARANTIES AU JUSTE PRIX !

Nous sécurisons
votre budget familial en
cas d'arrêt de travail ou de
perte d'emploi pour motif
économique à partir
de 5,50 € par mois.



(**mutuelle**
D'ASSURANCE SOLIDAIRE



AVANTAGES

- > Une fidélité récompensée par une indemnisation revalorisée tous les ans (de 500€ la première année à 1000€ dès la troisième année)
- > Remboursement :
 - de vos dépenses d'eau, d'électricité, de gaz ou de chauffage.
 - de vos abonnements téléphoniques, internet et de télévision.
 - de vos frais de garderie et de cantine.
 - de vos versements programmés d'épargne (assurance vie, perco, perp).
 - de vos frais de garde de vos animaux domestiques.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les salariés, les TNS, âgés de plus de 18 ans et de moins de 56 ans exerçant normalement leur activité professionnelle.

À RETENIR...

Une assistance pour faciliter le quotidien des assurés et favoriser le retour à l'emploi.

Pas de Questionnaire Médical.

